



## Éditorial

## CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE



M. Émile Pérez  
Président

Grâce aux efforts de tous, notre association a pris toute sa place dans la francophonie.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a décidé d'engager avec nous un partenariat autour de thématiques nouvelles faites d'objectifs et de valeurs communes.

À Paris, en juin dernier, le deuxième congrès international de l'association sur le thème : « les nouvelles menaces, les nouvelles technologies et les nouvelles formations » a remporté un vif succès en rassemblant quelque 150 intervenants et participants, hauts responsables chargés de sécurité intérieure dans une trentaine de pays d'Amérique du Nord, d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Europe.

En effet, l'heure est au partage, véritable séisme démocratique, les printemps arabes appellent un développement de nouvelles coopérations dans le domaine de la sécurité intérieure et principalement en matière de formation policière pour mieux aider au changement dans le respect des droits de l'Homme.

L'OIF et FRANCOPOL se sont associés en septembre à un projet d'appui au maintien et à la consolidation de la paix en Tunisie. Nous avons mené ensemble des actions de formation au bénéfice de nos collègues de la police et de la garde nationale de ce pays dans le domaine de la sécurisation du processus électoral qui s'est déroulé le 23 octobre dernier. Avec un panel d'experts francophones (Belgique, France, Québec et Suisse), FRANCOPOL a pu ainsi assurer la formation de près de 120 cadres du ministère de l'Intérieur de ce pays.

D'autres actions ont pu être réalisées ou programmées dans le domaine du renforcement des capacités de formation policières en matière de droit des enfants en Afrique de l'Ouest. Autant d'initiatives, autant d'exemples notamment pour les prochaines échéances électorales prévues dans les prochains mois dans les pays du Sud.

Fort du développement de nos valeurs, notre réseau ne cessera dès lors de s'agrandir et de consolider son expertise.

## Retour sur le 2e Congrès international

FRANCOPOL a organisé à Paris, les 6 et 7 juin 2011, le deuxième congrès international de l'association sur le thème : « nouvelles menaces, nouvelles technologies et nouvelles formations ». Quelque 150 intervenants, dont plusieurs hauts responsables chargés de sécurité intérieure d'une trentaine de pays d'Amérique du Nord, d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Europe y ont assisté. Alors qu'à sa création FRANCOPOL s'est constitué autour d'un noyau de six pays occidentaux (Belgique, Canada, France, Luxembourg, Monaco, Suisse), le congrès a permis une ouverture substantielle à l'ensemble des pays de la francophonie, particulièrement aux nombreux pays du Sud [suite à la page 2].



## Colloque international FRANCOPOL sur la cybercriminalité



La 2e édition du Colloque FRANCOPOL sur la cybercriminalité intitulé « L'action concertée face à la cybercriminalité – Un incontournable dans la francophonie », s'est tenue du 12 au 14 octobre 2011 à l'École nationale de police du Québec (ENPQ) à Nicolet.

L'événement a été organisé cette année par les membres de la Sûreté du Québec et de l'ENPQ, ainsi qu'avec la collaboration de l'Association francophone des spécialistes en investigation numérique (AFSIN) [suite à la page 3].

## Participez à un comité technique pour consolider votre expertise !

Les comités techniques de FRANCOPOL sont d'excellents outils pour le développement de meilleures pratiques policières puisqu'ils favorisent la mise en commun des recherches et des réflexions en matière de formation et d'expertise policières. Ils effectuent une veille stratégique sur les nouvelles tendances et les nouveaux écrits dans leurs champs d'expertise respectifs permettant à leurs participants de demeurer à l'affût de nouvelles pratiques. Vous trouverez sur le **site Internet [www.francopol.org](http://www.francopol.org)** des informations sur le fonctionnement des comités et une description détaillée des domaines d'expertise. Pour joindre un comité, veuillez contacter son coordonnateur.

### Sommaire

#### Le dossier de FRANCOPOL (P. 2)

Retour sur le 2e Congrès international

#### L'événementiel (P. 3, 4, 5)

Colloque international FRANCOPOL sur la cybercriminalité

Succès du programme de formation des forces de sécurité tunisienne

5e Forum Sécurité Chablais

Colloque international sur l'intervention policière en situation de crise

FRANCOPOL participe à une réunion sur la protection de l'enfant

#### Police du Monde (P. 6)

La Gendarmerie nationale de la République du Bénin

#### Focus du mois (P. 7)

La parole de l'enfant : mettre des mots sur des maux

#### Et aussi (P. 8)

Activités à venir

Le réseau s'agrandit !

## Retour sur le 2<sup>e</sup> Congrès International

[Suite de la page 1] Cette rencontre avait pour objet de confronter les analyses des responsables de services de sécurité, des directeurs des écoles de formation ou centres d'enseignement et des chercheurs de pays francophones. Elle a permis d'évoquer, dans sa partie « nouvelles menaces », les thématiques liées aux conflits et gestion de crise, aux discriminations et atteintes aux droits fondamentaux, aux atteintes à l'environnement et à la santé publique et aux menaces dans l'espace informationnel.

Dans le domaine des « nouvelles technologies », la prévention et la lutte contre la cybercriminalité ont été abordées. Une présentation du « Carrefour FRANCOPOL de l'Information et



du Savoir » (CFIS) et des comités techniques a été réalisée. La partie « Nouvelles formations » a été traitée sous les angles « Éthique, discipline et déontologie », « Police et sciences sociales » et « Prévention et identification des signes de radicalisation au sein des communautés ». Les nouvelles menaces qui ont été rappelées et les nouveaux outils qui ont été identifiés doivent maintenant être déclinés en programme de formation à destination des hommes et des femmes qui doivent faire face au quotidien à une criminalité en perpétuelle mutation.

Le bon déroulement du 2<sup>e</sup> congrès international de FRANCOPOL a été rendu possible grâce au total investissement des organisateurs, des participants et à la qualité des interventions. Les congressistes nous ont fait part de leur entière satisfaction et de la



haute qualité des présentations ainsi que l'intérêt de l'existence d'un tel réseau.

Le congrès international a également permis aux différentes instances de FRANCOPOL de se réunir. Lors de l'Assemblée générale annuelle, les représentants des organisations membres ont notamment procédé à l'adoption du bilan des activités 2010 et ont discuté des orientations des prochaines années. Le Président a profité de cette occasion pour saluer les nouveaux membres et a rappelé que FRANCOPOL repose sur la collaboration et l'implication de tous.

## Colloque international FRANCOPOL sur la cybercriminalité

[Suite de la page 1] Le Colloque a de nouveau affiché complet avec plus de 250 participants et experts en provenance d'une dizaine de pays. Le succès de cette édition démontre l'importance de tenir de tels événements entièrement en français afin d'étudier ce nouveau phénomène.

Les participants ont assisté pendant deux jours à plusieurs conférences et ateliers. L'engouement généré par le colloque et l'implication des participants susciteront sans doute la réflexion au sein de leur organisation pour une quête des meilleurs outils de lutte contre la cybercriminalité. Mentionnons aussi que le comité organisateur a reçu un appui particulier de l'Institut de la Francophonie numérique, qui était représenté à l'événement par monsieur Emmanuel Adjovi.

*« Pour faire face à cette réalité en perpétuelle évolution, le dialogue et la coopération entre les forces de police et de gendarmerie ainsi que tous les acteurs francophones impliqués dans cette lutte sont indispensables »* - Monsieur Claude Levac, Secrétaire général de FRANCOPOL

Lors du discours d'ouverture, le secrétaire général de FRANCOPOL, monsieur Claude Levac, a souligné les travaux effectués par le comité technique sur la cybercriminalité et a fait état des récents succès du réseau FRANCOPOL. Il a par ailleurs mentionné l'importance d'agir de manière concertée afin de lutter contre ce phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur.

Le problème de la cybercriminalité a été abordé sous quatre angles lors du colloque. Le cybercrime et ses aspects juridiques ont été étudiés, ainsi que les impacts sociaux et les nouvelles tendances. Le sujet du piratage informatique et le développement d'une « science criminalistique » en cybercriminalité ont aussi été approfondis. Finalement, la prévention et les relations communautaires ont été abordées. La qualité des présentations effectuées par les experts invités a su rallier les participants qui cherchaient autant à se renseigner sur les aspects techniques du phénomène que sur ses aspects socio-économiques, juridiques et criminologiques. L'un des membres du comité organisateur estime que « l'évolution rapide des nouvelles technologies de l'information et des télécommunications nous oblige à constamment être à l'affût des techniques déployées par les cybercriminels pour œuvrer sur la Toile. Le fait de pouvoir réunir plus d'une trentaine d'experts et conférenciers en un seul endroit permet donc à la communauté de pratique de s'ajuster et d'être proactive face à ce phénomène en constante évolution. » - Monsieur Frédéric Gaudreau (Sûreté du Québec), coordonnateur du comité technique sur la cybercriminalité

### Vers une troisième édition !

Face à ce succès, les membres du comité organisateur planifient d'ores et déjà la suite de cet événement. Monsieur Gaudreau mentionne à ce propos que « cette 2e édition du colloque FRANCOPOL sur la cybercriminalité aura permis d'élargir sa portée avec la participation de plus de 30 représentants européens. Ceci démontre l'importance d'un sujet comme la cybercriminalité auprès des praticiens du domaine de la police et de la sécurité informatique. » Il y a donc fort à parier qu'une troisième édition « européenne » sera organisée à l'avenir.



1. Discours d'ouverture (Le Secrétaire général de FRANCOPOL, Claude Levac, lors de son allocution d'ouverture) - 2. Conférence générale (Conférence d'ouverture du Colloque) - 3. Gervais Ouellet (Monsieur Gervais Ouellet en compagnie de Monsieur Frédéric Gaudreau) - 4. Gyenizse (Maître Cynthia Gyenizse, lauréate du prix FRANCOPOL « Lutte contre la cybercriminalité ») - 5. Vous NET pas seul (Les membres fondateurs du programme « Vous NET pas seul », récompensés dans la catégorie « Prévention face à la cybercriminalité »)

## Remise des Prix FRANCOPOL sur la lutte contre la cybercriminalité

Les participants ont aussi été conviés à une soirée de remise des prix FRANCOPOL en matière de lutte contre la cybercriminalité. Ces prix visent à reconnaître le travail exceptionnel et le sens de l'innovation de personnes impliquées dans ce domaine.

Cette année, les récipiendaires honorés sont Maître Cynthia Gyenizse, gagnante dans la catégorie « Lutte contre la cybercriminalité », Monsieur Gervais Ouellet, gagnant dans la catégorie « Développement de la formation et recherche pour contrer la cybercriminalité » et l'équipe fondatrice du programme « Vous NET pas seul » récompensée dans la catégorie « Prévention face à la cybercriminalité ».

Maître Cynthia Gyenizse, procureure au sein du Directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec, a été honorée pour son implication dans la conduite de multiples dossiers marquants en matière d'exploitation sexuelle des enfants sur Internet et de distribution de matériel pornographique juvénile. Son dévouement a permis la mise en accusation de criminels notoires dans ce domaine. En lui décernant ce prix, FRANCOPOL souligne son professionnalisme et sa ténacité.

Monsieur Gervais Ouellet, retraité de la Sûreté du Québec, a été récompensé pour l'ensemble de ses réalisations en matière de lutte contre la cybercriminalité, ainsi que pour son rôle dans la création de deux programmes de formation universitaire en cyberenquête et en cyberfraude à l'École polytechnique de Montréal. Depuis leur mise en œuvre, ces programmes n'ont cessé de gagner en popularité. FRANCOPOL a voulu souligner, par l'attribution de ce prix, le caractère innovateur de monsieur Ouellet en matière de développement et de diffusion de la recherche.

Le groupe du programme « Vous NET pas seul », composé de mesdames Sarah Coup Fabiano du Service de police de la Ville de Québec et Josée Laflamme de la Sûreté du Québec et de messieurs François Bisson du Service de police de Lévis, Yves Simoneau du Service de police de la Ville de Thetford Mines, Mario Thiboutot du Service de police de St-Georges, a été récompensé pour avoir permis la création et l'implantation de ce programme de prévention destiné à sensibiliser les adolescents et les adultes aux dangers reliés à l'Internet.

## Succès du programme de formation des forces de sécurité tunisienne

La formation avait pour but de doter les forces de sécurité tunisienne de nouveaux outils de travail en vue des élections. Le programme, administré par un panel d'experts FRANCOPOP, était destiné à 120 cadres de la Police nationale et de la Garde nationale. Ces derniers étaient responsables de la sécurisation du processus électoral du 23 octobre.

Lors de la formation, les experts FRANCOPOP ont abordé plusieurs sujets liés au domaine de la sécurité publique. L'enseignement a porté notamment sur les pratiques et techniques de gestion démocratique des marches et des manifestations publiques. La question de la déontologie, ainsi que les relations avec les citoyens et la police de proximité étaient également à l'ordre du jour.

Ces séances de formation se sont tenues à l'École nationale de police de Salammbô à Tunis, ainsi qu'à l'École de la Garde nationale à Hammamet du 5 au 30 septembre dernier. À leur retour, les experts FRANCOPOP ont témoigné du succès de la mission, tout en évoquant l'esprit d'ouverture et la volonté de changement des participants.



Le panel d'experts était dirigé par M. Pierre CARTON, Inspecteur général honoraire de police (France) et composé de M. Abdou KITANE, Commissaire divisionnaire de classe exceptionnelle (Sénégal), M. Michel TROMONT, Gouverneur honoraire de Province (Belgique), M. Alain BERNIER, Chef de région Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, Sûreté du Québec (Québec), M. Julien CHABLE, Major de police (Suisse), M. Pierre JEANTOT, Directeur départemental honoraire de Centre d'Information et de Commandement (France). Aussi présent sur la photo (au centre) M. Habib ESSID, Ministre de l'Intérieur (Tunisie).

## Journée d'étude FRANCOPOP en Belgique – la fonction de police orientée vers la communauté

En collaboration avec la Direction pour l'excellence dans la fonction de police ainsi que le Centre d'étude sur la police, FRANCOPOP a organisé le 26 mai 2011 au sein de l'Académie Provinciale de Police du Hainaut sa deuxième journée d'étude intitulée « la fonction de police orientée vers la communauté : stop ou encore ? ». Plus de cent-cinquante personnes ont pris part à la réflexion sur cette philosophie qui oriente les activités de la police intégrée en Belgique. A l'heure des bilans d'après réforme, il était pertinent de se poser la question de l'état de compréhension, de mise en œuvre et de progression des principes relatifs à la fonction de police orientée vers la communauté. Au terme de l'activité, le comité d'organisation a ainsi pu formuler quelques recommandations à ce sujet. Les présentations utilisées pour l'occasion sont disponibles sur le CFIS.



## 5e Forum Sécurité Chablais

Certains membres de FRANCOPOP ont participé, le 9 septembre dernier, au 5e « Forum Sécurité Chablais » qui s'est déroulé en marge des élections fédérales suisses. Un échange entre des étudiants et les responsables de leurs six grands partis politiques a eu lieu afin de démystifier les préoccupations de la jeunesse en matière de sécurité grâce aux réponses apportées par ces représentants politiques.

Cette édition du Forum a permis d'effectuer un suivi de l'évolution de cette problématique depuis la première édition, tout en confrontant de nouveau les différentes idées et opinions dans l'optique de stimuler le débat démocratique portant sur les questions de sécurité.

## Colloque international sur l'intervention policière en situation de crise

À la fin de l'été, l'École nationale de police du Québec a été l'hôte de cet événement placé sous le thème « Partager nos pratiques et préparer l'avenir ». Le colloque a rassemblé quelque 160 spécialistes (policiers, commandants, groupes tactiques, négociateurs, gestionnaires et professionnels en santé mentale) provenant de la Belgique, du Canada, des États-Unis, de la France, d'Israël et de la Suisse.

L'objectif de l'événement était de prendre conscience de l'évolution du domaine de l'intervention en situation de crise afin que les organisations policières soient en mesure de s'y adapter. Les participants du colloque ont été préalablement invités à une journée optionnelle d'ateliers spécialisés. Les exposés ont porté entre autres sur la gestion de crise, le suicide par policier, l'intervention policière dans les sectes, les communications interculturelles, les troubles mentaux, les interventions tactiques et le stress post-traumatique. Tout au long de l'événement, un constat s'est alors imposé de lui-même soit l'importance de la communication pour faire face à ces situations.

Le colloque a été rendu possible grâce au partenariat entre l'École nationale de police, la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal, le Service de police de la Ville de Québec, le Service de police de l'agglomération de Longueuil, le Service de protection des citoyens de Laval, la Gendarmerie royale du Canada, le Collège canadien de police et FRANCOPOL.



## FRANCOPOL participe à une réunion sur la protection de l'enfant au Sénégal

Le Bureau international des droits des enfants, UNICEF Sénégal et Save the Children Suède ont convié FRANCOPOL à participer à une réunion d'experts sur la protection de l'enfant qui s'est déroulée du 19 au 23 septembre à Dakar. Le brigadier-chef Jérôme Lebrevelec de la Police nationale française et le sergent Jean-Yves McCann de la Sûreté du Québec ont pris part à l'événement qui a rassemblé une quarantaine d'experts de la protection de l'enfant provenant de vingt pays francophones.

Après avoir échangé sur les outils de formation disponibles dans leur pays respectif, les participants ont défini les compétences clés que devraient maîtriser les policiers et gendarmes qui interviennent auprès d'enfants. Ils ont ensuite jeté les bases d'un programme de formation en lien avec ces compétences clés, tout en demeurant conscients des spécificités propres à chacun des pays de l'Afrique francophone.

La participation active des différents experts et l'approche multisectorielle adoptée ont contribué à la qualité des échanges et ont démontré la pertinence de la mise en place d'une telle formation.



## La Gendarmerie nationale de la République du Bénin

La Gendarmerie nationale assure la sécurité publique au profit de plus de 80 % de la population et sur 90 % du territoire, essentiellement hors des zones urbaines.



### Histoire

La Gendarmerie nationale du Dahomey a officiellement été créée peu de temps après l'indépendance du Bénin le 1er août 1961. Le lieutenant-colonel français de gendarmerie Teulière a alors été délégué dans les fonctions de directeur, secondé par le capitaine Adandedjean. Ce dernier, promu chef d'escadron, a été nommé directeur général en 1963 et est devenu le premier Béninois à assumer ces fonctions.



### Centre de perfectionnement de police judiciaire de Porto Novo

Œuvrant sous l'autorité du directeur général de la gendarmerie nationale du Bénin et financé par des ressources françaises, le Centre de perfectionnement de police judiciaire (CPPJ) de Porto Novo est une référence en matière de formation en police judiciaire en Afrique de l'Ouest. Depuis son ouverture en 1999, 1 192 gendarmes et policiers y ont été formés.

Le CPPJ dispense des formations spécialisées dans le domaine de la police judiciaire au profit des pays de la sous-région ouest. L'offre de formation est centrée sur la lutte contre la criminalité organisée sous toutes ses formes. Le CPPJ étend également son savoir-faire dans le domaine de la police technique et scientifique. Il a la particularité de délivrer un enseignement uniformisé qui s'affranchit des particularismes nationaux et des systèmes judiciaires propres à chaque pays.

Dans sa configuration actuelle, le Centre est confronté à la faiblesse de ses capacités d'accueil et à la vétusté de certains locaux. Une opération d'infrastructure immobilière sur un nouveau site à Cotonou a donc été mise en place. La réussite d'une telle opération reste cependant conditionnée à l'obtention des fonds nécessaires de la part des organismes internationaux compétents.

### Organisation

La Gendarmerie nationale béninoise est placée sous l'autorité du ministre d'État chargé de la Défense nationale et subordonnée au chef d'état-major des Forces armées Béninoises (FAB). Elle agit cependant au profit de tous les départements ministériels et plus spécialement de ceux chargés de la Justice et de l'Intérieur. D'ailleurs, depuis 2007, elle est placée pour emploi auprès du ministre de l'Intérieur.

Elle comprend des unités de gendarmerie territoriale et de gendarmerie mobile, placées sous les ordres d'un Directeur général. Pour accomplir ses missions, la Gendarmerie dispose de :

- Une direction générale composée d'un cabinet, de trois directions et d'une inspection technique, à laquelle sont directement rattachés le Groupe d'Intervention de la Gendarmerie nationale et le Service de santé et des affaires sociales ;
- Sept organismes ayant rang de corps, à savoir :
  1. L'École nationale de gendarmerie, qui comprend aussi le Centre de perfectionnement de la police judiciaire et l'École nationale à vocation régionale ;
  2. Le Groupement des services ;
  3. Trois groupements régionaux : sud, centre et nord ;
  4. Le Groupement de gendarmeries mobiles, avec ses cinq escadrons de marche, dont trois escadrons de province récemment créés ;
  5. Le Groupement pénitentiaire.

### Missions

#### Police judiciaire

La police judiciaire effectue la constatation des crimes, délits et contraventions, le rassemblement des preuves, la recherche des auteurs et leur mise à la disposition des autorités judiciaires, conformément au Code de procédure pénale en vigueur.

#### Police administrative

La police administrative est chargée essentiellement de la sécurité publique. S'appuyant sur la recherche permanente du renseignement, l'une des missions prioritaires de la Gendarmerie nationale, elle s'exerce, entre autres, dans les domaines de la circulation routière, de la police des étrangers et de la police rurale. Elle dispose également des services d'ordre, comprenant le maintien et le rétablissement de l'ordre public.

#### Autres missions

La gendarmerie nationale participe à la défense opérationnelle du territoire et à la préparation des mesures de mobilisation des armées.



## La parole de l'enfant : mettre des mots sur des maux

*Brigadier-chef Jérôme Lebrevelec, formateur « Brigade de protection de la famille », Police nationale française*

En France, les enquêteurs affectés au sein des brigades locales ou départementales de protection de la famille sont amenés à entendre des mineurs victimes. C'est donc face à la singulière difficulté de cet exercice qu'a été mise en place, au sein de la police nationale, une formation adaptée baptisée « cursus brigade de protection de la famille ».

Depuis juin 2009, un cursus de formation a été mis en place à destination des policiers. D'une durée de six semaines, il est dispensé deux fois par an et comprend les stages suivants : audition du mineur victime, l'auteur d'infractions sexuelles, la préparation du policier au témoignage en cour d'assises, le policier face à sa situation d'enquête dans les affaires de mineurs et enfin les violences sur conjoint et ascendant. Lors de ces stages sont aussi accueillis des magistrats, des gendarmes ainsi que des membres associatifs.

### L'enregistrement

L'enregistrement vidéo sous-entend que l'enquêteur ne retranscrit pas simultanément les propos de l'enfant afin d'optimiser la qualité de l'entretien. Cet enregistrement vidéo présente de multiples avantages à la fois pour l'enfant, pour la procédure et pour les différents intervenants qui gravitent autour de lui.

La Gendarmerie nationale du Dahomey a officiellement été créée peu de temps après l'indépendance du Bénin le 1er août 1961. Le lieutenant-colonel français de gendarmerie Teulière a alors été délégué dans les fonctions de directeur, secondé par le capitaine Adandedjean. Ce dernier, promu chef d'escadron, a été nommé directeur général en 1963 et est devenu le premier Béninois à assumer ces fonctions.



### L'écoute

Entendre un enfant est sans doute l'acte de procédure le moins aisé. Une bonne connaissance théorique de son développement intellectuel, affectif et sexuel, de son langage, de son rapport au temps, de sa mémoire ne suffit pas pour procéder à l'audition d'un mineur victime. L'enquêteur doit tout au long de cet entretien s'adapter, écouter et se mettre à la portée de l'enfant ce qui peut générer une certaine appréhension.

Pour aider les policiers à cet exercice, une formation adaptée a été mise au point par le Centre national d'études et de formation de la Police nationale en collaboration avec le Centre de psychologie de l'Université PARIS X en 1989.

### Les objectifs

L'objectif premier de cette audition sera d'entrer en communication avec l'enfant. Pour se faire, l'enquêteur devra mettre le mineur dans un climat de confiance lui permettant de libérer sa parole. Ce climat devra être chaleureux et rassurant d'où l'importance de la nature du lieu dans lequel sera recueillie la parole de cet enfant.

Le second objectif sera d'aider cet enfant à raconter. Il devra alors faire appel à sa mémoire du scénario, ce qui induit que son récit ne sera pas forcément chronologique, car à la différence de l'adulte, sa notion du temps et de l'espace fait qu'il ne pourra que très rarement dater et situer géographiquement le déroulement des faits. Il sera alors nécessaire de faire appel à des événements marquants chez l'enfant, ou à l'utilisation de questions à choix multiples.

Si certains types de questions sont à privilégier, d'autres au contraire sont à proscrire ou à utiliser avec parcimonie. Il s'agit des questions fermées qui appellent une réponse par oui ou par non, des questions suggestives qui orientent le discours de l'enfant, des questions projectives auxquelles l'enfant ne peut que très difficilement répondre ainsi que des questions négatives qui ont tendance à amener une réponse négative.

L'enquêteur devra donc veiller tout au long de l'audition à se décentrer de son objectif professionnel pour ne pas presser l'enfant ce qui pourrait se révéler contre-productif. Le policier cherchera donc à savoir : qui est mis en cause par le mineur, que s'est-il passé, où les faits se sont-ils déroulés, quand et combien de fois. Il s'agira donc d'induire une véritable situation d'échange et d'entretien avec l'enfant plutôt qu'une audition basée sur le système où l'enquêteur pose les questions et le témoin se contente d'y répondre. L'enfant devra être le principal acteur de cet entretien et non un sujet passif.

### Le dispositif

Il n'existe pas de structure type d'audition et il appartient au policier de s'adapter de façon constante à l'enfant, tout en respectant malgré tout une certaine méthodologie. Pour que l'audition de l'enfant soit la plus productive et la plus structurée possible, elle doit être mise en place conformément aux cinq phases définies par la méthodologie de l'entretien par étapes successives.



Recueillir la parole d'un enfant est un exercice délicat, rendant impérieuse la nécessité que cet entretien soit réalisé par un policier ou un gendarme ayant reçu une formation adaptée. Un enfant ne parle que s'il pense pouvoir être entendu, d'où l'importance de la notion d'écoute active pour celui

qui recevra sa parole et que cette parole puisse être reçue dans un cadre approprié.

## Activités à venir



5 et 6 avril 2012 – Haïti  
Colloque FRANCOPOL Caraïbes

L'Académie de police d'Haïti organise un colloque FRANCOPOL sous le thème de « La police au service de la démocratie », les 5 et 6 avril 2012 à Port-au-Prince. Le comité organisateur travaille actuellement sur la mise en place de cet événement dont vous serez informés de l'évolution dans le prochain bulletin.

## Devenez membre

Faire partie d'une organisation membre de FRANCOPOL permet à son personnel de contribuer au développement des pratiques policières en échangeant avec des collègues internationaux, notamment par le biais des technologies de l'information et des communications. En tant que membre, vous pouvez assister aux conférences, prendre part à des comités techniques, consulter la bibliothèque virtuelle appelée le Carrefour de l'information et du savoir (CFIS) et envoyer des questions sous forme de demandes de collaboration transmises à l'ensemble des membres. Le dynamisme du réseau repose sur l'implication des membres et leur volonté à interagir avec les autres, à partager du matériel documentaire, des analyses et des pratiques policières. Les membres sont aussi invités à collaborer à l'organisation d'événements et initier des activités de coopération. FRANCOPOL est une communauté de pratique qui interagit en français dans un mode de réseau en ligne. Les informations échangées sont de nature technique et traitent de tous les domaines du milieu policier.

## Le réseau s'agrandit !

FRANCOPOL aimerait souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres. Le Comité de direction a récemment statué favorablement sur leurs demandes d'adhésion. Le réseau compte désormais 41 membres et accueille ainsi :

### Mai 2011

- Comité permanent de contrôle des services de police (Belgique) / Membre associé
- Inspection générale de la police fédérale et de la police locale (Belgique) / Membre associé
- Zone de police Boraine (Belgique) / Membre votant
- Zone de police de Famenne Ardenne (Belgique) / Membre votant
- Zone de police de Liège (Belgique) / Membre votant
- Police nationale (Togo) / Membre votant

### Juin 2011

- Institut National des Hautes Études de la Sécurité et de la Justice (France) / Membre votant

### Octobre 2011

- Service de protection des citoyens de la Ville de Laval (Canada) / Membre votant
- Police municipale de Lausanne (Suisse) / Membre votant
- Police nationale du Gabon (Gabon) / Membre votant
- Police nationale du Cap-Vert (Cap-Vert) / Membre votant
- Institut international contre la contrefaçon de médicaments (France) / Membre associé
- Professeur Tarek El Gamel de l'Académie de police du Caire (Égypte) / Membre individuel-associé

## Siège de FRANCOPOL

1701, rue Parthenais, local E.S.43  
Montréal (Québec) H2K 3S7  
Canada  
Tél: 1-514-596-3220  
Fax: 1-514-590-6885  
francopol@surete.qc.ca  
www.francopol.org

### Comité de rédaction

Éditeur en chef : Émile Pérez, Police nationale française  
Directeur de publication : Claude Levac, Sûreté du Québec  
Rédactrice en chef : Claire Malbouïres, Sûreté du Québec  
Conception : Barbara Maton, Institut Provincial de Formation du Hainaut  
Rédaction : Nicolas Lafrance, Sûreté du Québec  
Rédaction : Pascale Allisse, Police nationale française

N'oubliez pas de nous  
transmettre vos initiatives,  
vos actions, vos réalisations en  
nous envoyant vos propositions  
de textes à l'adresse suivante :

[francopol@surete.qc.ca](mailto:francopol@surete.qc.ca)